NEOLASUR

Lasure longue durée aux résines alkydes modifiées en phase aqueuse

MICROPOREUSE
FAIBLE ODEUR
PIGMENTATION RESPECTANT LE VEINAGE DU BOIS
HYDROFUGE
BIOSTATIQUE

HYGIENE SANTE ENVIRONNEMENT NF EN ISO 14021 — < 1 g/L COV

INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition :** Lasure en phase aqueuse, d'aspect velouté, à base de résines alkydes modifiées, formant un feuil semi-transparent, pour la décoration et la protection de la surface du bois contre les intempéries.

▪ **Conditionnement :** Fût de 15 L, pot de 2.5 L, boite de 0.75 L.

▪ **Teintes :** Livré en blanc et toutes teintes du nuancier LASURCOLOR. *Les autres teintes ou les contretypes sont réalisés à la machine à teinter.*

Note : le nuancier ne saurait se substituer à la surface de référence exécutée sur le support en bois ou aux éprouvettes de couleur approuvées par le maître d'ouvrage avant le début des travaux conformément aux exigences de la norme NF DTU 59.1.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux :** Neufs, de rénovation ou d'entretien.

▪ **Emplacement :** A l'extérieur ou à l'intérieur.

▪ **Destination :** Toutes structures en bois (charpentes, bardages, menuiseries, frisettes, huisseries, portes, fenêtres, volets, clôtures).

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

▪ Bois massifs et panneaux dérivés du bois.

Précautions d'emploi :

En extérieur, la dernière couche sera toujours pigmentée. Selon la transparence recherchée, les sous-couches pourront être réalisées en incolore. (Toutefois, la protection du bois contre les UV est optimale lorsque toutes les couches sont pigmentées.)
La nature du bois ainsi que son état de surface (ponçage, brossage, sablage…) peuvent entraîner des variations de teintes importantes. Il est donc conseillé de toujours faire un essai préalable sur des chutes de la même essence de bois afin d'adapter le mode d'application et les dilutions par rapport au résultat escompté.

En intérieur :
▪ Deux ou trois couches sont possibles selon la coloration souhaitée.
▪ Ne pas appliquer sur des bois contenant plus de 10 % d'humidité en masse.
▪ Ne pas appliquer par température ambiante inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.

En extérieur :
▪ Trois couches sur bois bruts sont indispensables.
▪ Ne pas appliquer sur des bois contenant plus de 18 % d'humidité en masse.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %.
- Ne pas appliquer sur des bois gercés ou fendus.

Sur un bois d'aspect inégal, on peut utiliser NEOLASUR OPAQUE en impression comme égalisateur de teinte (cf. fiche descriptive).

Matériel :

▪ Brosse.
▪ Rouleau microfibre de 6 à 10 mm.
▪ Gant à peindre.
▪ Pistolet pneumatique.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution :

▪ Brosse rouleau et pistolet : en couche d'impression : 10 à 20 % selon la dureté des bois. Autres couches : pas de dilution, prêt à l'emploi.
▪ Pistolet : 15 à 20 % selon la dureté des bois.

Rendement superficiel spécifique :

9 à 15 m²/litre et par couche.
Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption du relief des supports et du mode d'application.

Temps de séchage : (à 23°C et HR = 50 %)

▪ Sec en surface : 1 h.
▪ Sec apparent complet / recouvrable : 6 h.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS	SUR FONDS BRUTS		SUR FONDS ANCIENS	BOIS REVETUS
	D'ASPECT HETEROGENES	D'ASPECT HOMOGENES		
Préparation	Les bois bruts et neufs seront poncés, brossés et dépoussiérés.Les bois gras seront préalablement dégraissés.		Ponçage, dépoussiérage, dégraissage si besoin. Les supports parasités ou présentant un risque de contamination seront préalablement traités avec un produit de traitement spécifique destiné à combattre les insectes xylophages, les champignons de bleuissement, la pourriture cubique, et autres moisissures. Les supports noircis doivent être décontaminés et éclaircis à l'eau de javel diluée suivi d'un rinçage à l'eau claire. Les supports préalablement nettoyés, doivent présenter une bonne cohésion de surface.	Les supports revêtus seront débarrassés de toutes peintures, lasures ou vieux vernis écaillants ou blanchis (par décapage chimique, hydro gommage, ponçage suivi d'un dépoussiérage). Les lasures en bon état de conservation seront préalablement poncées et dépoussiérées.
MODE D'APPLICATION				
Impression*	NEOLASUR OPAQUE diluée	NEOLASUR diluée		
Finition	En intérieur : 1 à 2 couches de NEOLASUR. En extérieur : 2 couches, dont la dernière au moins impérativement pigmentée. Un ponçage entre couches est conseillé pour l'obtention d'un bon fini.			

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives Produits des produits cités ci-dessus avant mise en peinture.
**Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).*

NEOLASUR

Lasure longue durée aux résines alkydes modifiées en phase aqueuse

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

▪ Fonction générale : Produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances « DoP » volontaire (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.

▪ Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables :

- ▫ Hydrofuge et microporeux.
- ▫ Protection contre les intempéries.
- ▫ Protection du feuil contre les attaques des champignons de bleuissement ou de moisissures (biostatique).
- ▫ Protection contre la détérioration d'aspect.
- ▫ Apporte une couleur naturelle ou décorative tout en respectant le veinage du bois.

Identification :
Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 4a.

Présentation en pot :
Légèrement gélifiée.

Aspect du feuil sec :
▪ "Velouté"
▪ BS à 85°= 14 et BS à 60°= 8.

Masse volumique :
1,02 ± 0,05 kg/dm^3 (en blanc).

Extrait sec :
▪ En poids : 29,5 ± 2,0%.
▪ En volume calculé : 28,0 ± 2,0%.

Point d'éclair :
Non inflammable. Produit en phase aqueuse.

Conservation :
12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-contre.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

Sécurité en cas d'incendie : Classement français conventionnel M1 sur support M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de sécurité : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

Fiche de Données Environnementales et Sanitaires : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur la base INIES/CSTB.

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences règlementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

Emissions dans l'air en intérieur :

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement A+.

COV *(directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006)* :
Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/l. Ce produit contient moins de1 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. QR CODE ci-dessous.

DoP n° J14304 _1 NEOLASUR

JEFCO
105, chemin de St-Menet aux Accates F 13011 MARSEILLE

NF EN 927-1
Produits et systèmes de peinture pour le bois en extérieur

Flashez le QR CODE pour un accès direct à la page du produit sur le site www.jefco.fr

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :
Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.